

## Procès-Verbal du conseil d'administration

du 22 avril 2022

---

Le conseil d'administration de l'Académie de la viande s'est réuni à Paris, au siège d'Interbev, 207 rue de Bercy à Paris, le 22 avril 2022 à 10h30, sous la présidence de Bernard Greffeuille.

Participaient à la réunion : Bernard Greffeuille, Véronique Langlais, Jean Luc Angot, Jean François Blanc, Francis Fauchère, Marc Pages, Jean François Hocquette, Bruno Millet, Jacques Giroux.

Étaient excusés : Jean Louis Bignon, Jeanne Brugère Picoux, Brigitte Richon.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Fonctionnement du Bureau
- Projet de modifications statutaires
- Réflexion sur le programme d'actions de l'Académie qui sera défini au cours de la réunion consécutive au Conseil d'administration
- Questions diverses

### **1) Fonctionnement du bureau de l'académie**

Le président fait part au conseil de la nécessité de procéder à une modification de l'organisation du bureau mise en place lors de la réunion du conseil d'administration du 4 mars 2022 élu par l'Assemblée Générale du même jour.

Brigitte Richon, qui occupait le poste de trésorière lors de la précédente mandature et avait été renouvelée dans ces fonctions, a fait part au président de son souhait d'être déchargée de cette responsabilité. En effet, compte tenu de l'activité particulièrement prenante qu'elle consacre aux travaux de l'académie sur le dictionnaire de la viande, à l'évolution et la maintenance de son contenu ainsi qu'au projet de réédition de cet ouvrage dont le stock est pratiquement épuisé, elle souhaite être relevée et remplacée au poste de trésorière.

Le président propose au conseil que ce poste soit occupé par Bruno Millet. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La nouvelle composition du bureau de l'Association est désormais la suivante:

- Au poste de président : **Bernard Greffeuille**
- Aux postes de vice-présidents : **Jean-Luc Angot, Jean-François Blanc, Véronique Langlais, Marc Pagès,**
- Au poste de trésorier : **Bruno Millet,**
- Au poste de secrétaire : **Jacques Giroux.**

En conséquence, le conseil d'administration autorise le président à donner, sous son contrôle, une délégation au trésorier pour faire fonctionner les comptes bancaires de l'Association. Les démarches nécessaires seront accomplies, sans délai, pour procéder aux dépôts de signatures du président et du trésorier auprès des établissements financiers concernés.

## 2) Projet de modifications statutaires

Le président informe le bureau de la nécessité de procéder à un toilettage des statuts de l'Académie de la viande afin de les mettre en cohérence avec l'objet, les missions et le fonctionnement propre de l'association.

A cette fin, il est nécessaire de clarifier les relations et les rôles respectifs de l'Académie et du Club de la viande afin de dissocier clairement chacune de ces deux entités qui apparaissent statutairement interdépendantes alors que leurs activités propres sont totalement dissociées dans leur périmètre et leur mise en œuvre.

Il faudrait également envisager la possibilité d'inclure dans le statut des modalités de désignation des académiciens ainsi que des mesures incitatives à une contribution minimale de chacun d'entr'eux.

Après discussions et sur proposition du président, le conseil d'administration désigne un groupe de travail dont la conduite est confiée à Jacques Giroux. Il sera assisté de Jean François Blanc, Jean Luc Angot et Pierre Del Porto. Ce groupe en charge de cette réflexion devra aboutir à un projet de modification statutaire qui sera soumis pour adoption par l'Assemblée Générale extraordinaire.

## 3) Programme d'actions de l'Académie de la viande

Le président informe le Conseil d'Administration du déroulement de la réunion plénière de l'Académie qui va suivre et qui a pour objet de définir les chantiers sur lesquels porteront les travaux des prochains mois ainsi que sur l'organisation à mettre en place pour leur mise en œuvre.

## 4) Questions diverses

Le président propose au Conseil que les frais de déplacement occasionnés par le travail spécifique du trésorier et du secrétaire pour le bon fonctionnement de l'Académie, fassent l'objet d'une prise en charge sur le budget de l'association.


Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Le secrétaire

  
Jacques Giroux

Le président

  
Bernard Greffeuille